

SUR LA DATE DE LA FIXATION DE L'ARTICLE DÉFINI DEVANT LES NOMS DE LIEUX: SONDAGES EN DOMAINE OCCITAN

Jean-Pierre CHAMBON
Université de Paris-Sorbonne

Dans une contribution précédente (Chambon 2005), nous avons proposé de situer autour de 700 le moment où l'article défini est devenu généralement obligatoire en Gaule romane devant les noms propres de lieux délexicaux non-composés tirés de substantifs ayant le trait [+ concret]. Nous avons alors examiné les toponymes tirés de deux lexèmes diffusés de «haut» en «bas» par la cour et l'administration des rois francs: CAPPELLA et FORESTE. On sait que CAPPELLA a développé en Gaule les sens d'«oratoire d'un domaine du fisc», puis d'«oratoire d'un domaine privé» dans le courant du 8^e siècle (Aebischer 1930). Or, les rares issues toponymiques dépourvues de l'article ne se localisent pas de manière aléatoire ou anarchique; elles se concentrent au contraire dans deux aires périphériques bien caractérisées: Eure, Pas-de-Calais, Nord, Hainaut, d'une part; cantons de Fribourg et de Vaud, d'autre part. Quant à FORESTE 'forêt du fisc', il s'agit d'un terme institutionnel apparaissant au milieu du 7^e siècle. Or, la distribution spatiale des représentants toponymiques privés d'article présente une similitude manifeste avec l'aire précédente: Eure, Somme (toponyme attesté dès 797), Pas-de-Calais, Nord, Aisne, Hainaut (toponyme attesté dès 691-697), Brabant, Bruxelles, Liège, Namur, d'une part; cantons de Fribourg, Vaud et Genève, d'autre part. Nous avons conclu qu'au moment où, vers le 8^e siècle, les issues de CAPPELLA et de FORESTE avaient commencé à se toponymiser, l'article n'était pas encore devenu obligatoire dans deux aires latérales conservatrices (nord du domaine d'oïl: Haute-Normandie, domaines picard et wallon; Suisse francoprovençale), alors qu'il était acquis dans le reste de la Gaule romane. Le hasard nous a conduit récemment à ouvrir deux dossiers qui permettent de tester nos hypothèses de 2005 en ce qui concerne le domaine occitan *lato sensu*.

1. LE TYPE TOPONYMIQUE ¹VAISSET¹

Sauf erreur de notre part, le type toponymique ¹Vaisset¹ n'a pas fait l'objet d'une littérature étendue: il n'est mentionné ni dans les manuels usuels, ni dans la thèse de Strobel (1936).

1.1. On a affaire à un dérivé, sans parallèle dans le lexique, de (l'ancêtre d') occ. ¹vai¹ssa¹ s. f. surtout 'noisetier sauvage, coudrier'. Le lexème simple est essentiellement attesté sur une aire compacte à l'intérieur du domaine occitan *stricto sensu*, dans le Massif central et ses bordures: Lot (au Moyen Âge seulement), Aveyron et un point adjacent de l'Hérault (Roqueredonde), Lozère, Haute-Loire, Ardèche (seulement Saint-Cirgues-en-Montagne), Cantal, Puy-de-Dôme (sud), Creuse (seulement Chavanat), Corrèze (au Moyen Âge et à Lamazière-Haute, vers la limite du Puy-de-Dôme), Dordogne (au Moyen Âge seulement), et dans l'Aude (au Moyen Âge seulement). Voir FEW 17, 451ab, WAHSJAN; DAO 634, 3-1; ALLOr 208; ALLOc 146; ALMC 217; ALAL 333 et 333*; ALLy 480. Quant au suffixe collectif issu de -ĒTU,¹ il n'est plus productif dans le domaine occitan s. s. (Ronjat 1930-1941: 3, 386 le répute «pétrifié dans des n[oms] de l[ieu]»),² où il a été, pour l'essentiel, évincé dès le Moyen Âge par la variante -eda, issue du neutre pluriel, par le suffixe -ada (Adams 1913: 170) ou par ¹-iera³.

1.2. Les toponymes du type ¹Vaisset¹ sans précession de l'article sont peu nombreux. Il se trouvent dans le Lot, l'Aveyron (?), le Cantal, en Corrèze et dans Lot-et-Garonne, sur une aire qui rappelle pour l'essentiel l'aire lexicale: [1] *Vaysset-Haut*, nom d'un hameau, commune de Belfort-du-Quercy, Lot (Anon. s. d.): peut-être identique à *Vaysset* («*bas et haut*»), nom d'un hameau que Combarieu (1881: 257) situe (par erreur?) dans la commune de Montdoumerc (non retrouvé sur la carte IGN au 1:25 000 consultée en décembre 2012 sur le site Géoportail); [2] *Vaysset*, nom d'un lieu-dit, commune de Lalbenque, Lot (Anon. s. d.): cf. *la Combe de Vaysset* sur la carte IGN au 1:25 000 (consultée sur le site Géoportail), très proche de *Baysset*, lieu-dit de Labastide-Penne, Tarn-et-Garonne (carte IGN au 1:25 000 consultée sur le site Géoportail); [3?] *Vaysset*, nom d'un hameau, commune de Causse-et-Diège, Aveyron (Dardé 1868: 368): on a cependant *le Vaysset* dans Anon. (s. d.); [4] *Veysset*, nom d'un village, commune de Moussages, Cantal (Amé 1897: 525; Anon. s. d.; Carles 2011: 258-259); [5] *Veisset*, nom d'un village, commune de Condat-en-Feniers, Cantal (Amé 1897: 513; Anon. s. d.): documenté au 17^e siècle, selon Amé (1897, 513, mais voir aussi 525), trois fois sans article et une fois avec l'article; [6] *Veysset*, nom d'un hameau, commune de Perpezac-le-Blanc, Corrèze

1. Pour un panorama du développement de ce suffixe en latin et dans les langues romanes, voir Bastardas i Rufat (1994: 60-67, 69-73, 274-275).

2. À nuancer par Chambon (2007-2008: 165 et n. 12-17).

3. Le FEW (17, 451a) a relevé deux dérivés sur le lexème qui nous intéresse: Chav. (Creuse) *veïssâdo* s. f. 'endroit couvert de noisetiers', aveyr. *boyssièyro*.

(Villoutreix 1992: 105; Anon. s. d.);⁴ [7] *Baysset*, nom d'un hameau, commune de Castelmoron-sur-Lot, Lot-et-Garonne, en domaine languedocien (Anon. s. d.); [8] *Baysset*, nom d'un hameau, commune de Pont-du-Casse, Lot-et-Garonne, en domaine languedocien (Anon. s. d.). L'attestation la plus ancienne concerne [4] *Veysset* (Cantal). Celui-ci est déjà documenté sous la forme *Vaisset* (Kölzer 2001: 1, 24, n° 5, l. 10) dans un document carolingien, rédigé probablement entre 818 et 827 et inséré dans une fausse charte de Clovis datant du 11^e siècle, charte connue par une copie du 18^e siècle (cf. Carles 2011: 6-8).

1.3. La chronologisation de la série *⁠Vaisset*⁷ peut prendre appui sur des données lexicologiques et historiques. On sait en effet que *⁠vaissa*⁷ est un déverbal formé sur un verbe emprunté à got. WAHSJAN 'croître, pousser' (FEW 17, 451ab; DEAF G 58).⁵ Or, les Wisigoths, qui apparaissent en Occident au début du 5^e siècle, sont installés par l'Empire en Aquitaine Seconde en 418 (Rouche 1977: 5-6), tandis que leur expansion dans les cités d'Aquitaine Première ne date que des années 472-476 (Rouche 1977: 7, 38-39); ils se retirent ensuite de l'Aquitaine après 507 (bataille de Vouillé; «exode généralisé des Goths d'Aquitaine» en 531, selon Wolfram 1990: 259). L'aire lexicale de *⁠vaissa*⁷ étant, comme l'aire toponymique de *⁠Vaisset*⁷, clairement centrée sur l'Aquitaine Première (Quercy, Rouergue, Gévaudan, Velay, Auvergne, Limousin), l'emprunt du lexème — et *a fortiori* la formation des toponymes *⁠Vaisset*⁷ — ne sauraient être antérieurs dans ces régions à la fin du 5^e siècle ou au début du 6^e (ca 500). Le *terminus post quem non* étant fourni par l'absence d'article (ca 700), on aboutit à un intervalle ca 500-ca 700 pour la série *⁠Vaisset*⁷.

1.4. Plus récentes et un peu plus nombreuses que les précédentes, les formations en *-et* présentant l'article sont représentées dans le Gard, l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche, le Cantal, la Corrèze et la Haute-Vienne: [1] le Plo *du Veysset*, nom d'un lieu-dit, commune de Malons-et-Elze, Gard (Anon. s. d.); [2] *le Vaysset*, nom d'un hameau, commune de Naussac, Aveyron (Anon. s. d.); [3] *le Vaysset*, nom d'un hameau, commune de Langogne (Lozère) (Anon. s. d.; Bouret 1852: 339 «*Le Veysset*»); [4] *le Veysset*, nom d'un lieu-dit, commune de Prévencières, Lozère (Anon. s. d.); [5] *le Veysset*, nom d'un «q[quartier]», commune de Gravières, Ardèche (Charrié 1979: 363); [6] *le Veysset*, nom d'une montagne, commune de Thueyts, Ardèche (Anon. s. d.; Charrié 1979: 363); [7] *le Veysset*, nom d'un lieu-dit, commune de Valgorge, Ardèche (Anon. s. d.; Charrié 1979: 363 «q[quartier]»); [8] *le Veysset*, nom d'un lieu-dit, commune d'Allanche, Cantal (Anon. s. d.); [9] *le Vaysset*, nom d'un lieu-dit, commune de Vontezac, Corrèze (Anon. s. d.); [10] *le Veysset*, nom d'un hameau, commune de Marcillac-la-Croizille, Corrèze (Anon. s. d.; Villoutreix 1992: 105 «*Veysset*»); [11] *le Veysset*, nom d'un hameau, commune de Saint-

4. Villoutreix écrit, sans énoncer d'étymologie: «Formation du haut Moyen Âge avec suffixe latin *-etum* à valeur collective: ensemble de noisetiers ou d'arbustes. Voir *Vaisse*».

5. Pour le développement [w-] > [v-], voir FEW 17, 499a, WAMBA. Les formes en *v-* ou en *b-* (et non en *g-*) issues de WAMBA sont attestées dans l'Aveyron, la Haute-Loire (p 812, 815, vel. Le Puy), le Cantal (Aurillac, Ytrac, Murat), le Puy-de-Dôme (Vinz. Limagne), la Creuse (Chav.) et en Corrèze (Ussel) (FEW 17, 497a-498a, *passim*). — Nègre (1959: § 449), sur des arguments faibles, suit Dauzat (1928: 129) et considère occ. *vaissa* comme «pré-latin». Nègre (1986: § 41) répute le mot «gaulois».

Chamant, Corrèze (Anon. s. d.); [12] *les Veyssets*, nom d'un hameau, commune de Condat-sur-Vienne, Haute-Vienne, occ. {lu: vej-sej;} (Lavalade 2000: 148, 150; Villoultreix 1981: 124; Anon. s. d. «le Veysset»). Les formations du type «*lu: vej-sej*» peuvent être situées entre *ca* 700 (présence de l'article) et le début du second millénaire (le lexème correspondant n'étant plus attesté en occitan à l'époque littéraire).

1.5. Au total, le cas de «*Vaisset*»⁷ montre qu'au 6^e siècle pour le moins et dans l'aire considérée, l'article n'était pas encore devenu obligatoire devant les noms de lieux désubstantivaux [+ concret]. Il en découle que la date estimée de *ca* 700 pour la fixation de l'article devant les noms de lieux n'est pas trop haute: elle ménage un espace de temps (environ deux siècles) indispensable à l'essor des toponymes du type sans article «*Vaisset*»⁷.

2. UNE TROISIÈME AIRE LATÉRALE CONSERVATRICE: LE DOMAINE GASCON?

Deux sondages portant sur les noms de lieux formés sur un nom de végétal à l'aide du suffixe collectif secondaire *-eda*⁶ paraissent suggestifs quant à la différenciation du domaine linguistique occitan *l. s.* (gascon vs occitan *s. s.*) en ce qui concerne la date d'acquisition de l'article défini devant les noms de lieux désubstantivaux.

2.1. En premier lieu, nous nous sommes efforcé d'extraire de la somme de Nègre (1990-1991) les toponymes déphytonymiques formés à l'aide du suffixe collectif *-eda* dans le domaine occitan *l. s.*, soit au total, sauf erreur de notre part —on sait que l'ouvrage de Nègre n'est pas un modèle de consultabilité—, vingt-trois noms de lieux.

2.1.1. Treize de ces toponymes ne présentent pas l'article: *Aubarède* (Hautes-Pyrénées; Nègre 1990-1991: § 22765), *Castanède* (commune de Nègrepelisse, Tarn-et-Garonne, en domaine languedocien; § 22962), *Castagnède* (Haute-Garonne, en domaine gascon; § 22963), *Castagnède* < *Castaeda* 13^e s. (Pyrénées-Atlantiques; § 22964), *Casteide-Cami* (Pyrénées-Atlantiques; § 22965), *Casteide-Candau* (Pyrénées-Atlantiques; § 22965), *Casteide-Doat* (Pyrénées-Atlantiques; § 22965), *Gimbrède* (Gers; § 23264), *Laurède* (Landes; § 23305), *Mesplède* (Pyrénées-Atlantiques; § 23336), *Rouède* (Haute-Garonne, en domaine gascon; § 23474), *Arrouède* (Gers; § 23475), *Saucède* (Pyrénées-Atlantiques; § 23552). Il saute aux yeux que ces noms de lieux se groupent dans le domaine linguistique gascon (douze fois sur treize) ou sur sa marge languedocienne (*Castanède*, Tarn-et-Garonne).⁷

6. Pour un panorama du développement de ce suffixe dans les langues romanes, voir Bastardas i Rufat (1994: 69-73, 275-279).

7. Il va sans dire que ces toponymes sans article sont mal classés dans la partie «Formations dialectales» et devraient rejoindre «Formations latines ou romanes», l'absence ou la présence de l'article défini étant pour Nègre la principale pierre de touche pour distinguer les deux couches (Nègre 1990-1991: § 20003-20006). Il va également de soi que les étymologies de Nègre, constamment fondées sur le gascon

2.1.2. Neuf toponymes en *-eda* (ou variante) présentent en revanche l'article: *Lalbarède* (Tarn; Nègre 1990-1991: § 22763), *les Albarèdes* (commune de Montauban, Tarn-et-Garonne, en domaine languedocien; § 22764), *La Farlède* (Var; § 23126), *la Hagède* (commune de Saint-Jammes, Pyrénées-Atlantiques; § 23124), *la Pinède* (commune de Coubon, Haute-Loire; § 23418), *l'Olmède* (commune de Saint-Marcel-de-Fontfouillouse, Gard), *la Pinède* (commune de Verdun-sur-Garonne, Tarn-et-Garonne, en domaine languedocien; § 23418), *la Pinée* (commune de Toudon, Alpes-Maritimes; § 23419), *la Sauzède* (commune d'Enval, Puy-de-Dôme; § 23551).⁸ La plus ancienne attestation (mlt. *illa Pineta*) remonte à *ca* 996 et concerne *la Pinède* (Haute-Loire; cf. Chassaing/Jacottin 1907, 211). Au contraire des précédents, les noms de lieux à article se distribuent çà et là à l'intérieur du domaine linguistique occitan *l. s.*: de la Provence aux Pyrénées et du Puy-de-Dôme au Gard.

2.1.3. La différence de comportement entre le domaine gascon et le domaine occitan *s. s.* (ou, si l'on préfère, le reste du domaine occitan) ne saurait guère être plus manifeste: un seul toponyme sur les treize sans articles se trouve en domaine occitan *s. s.* (mais à proximité de la limite avec le gascon); un seul toponyme (*La Hagède*, Pyrénées-Atlantiques) sur les neuf présentant l'article se trouve en domaine gascon.

2.2. Notre second sondage a porté sur les matériaux rassemblés dans la thèse de Strobel (1936).

2.2.1. L'ouvrage de Strobel inventorie les noms de lieux formés sur des noms de plantes dans sept départements de la partie méridionale de la France: Aude, Cantal, Dordogne, Drôme Gard, Hérault, Hautes-Pyrénées. Il s'agit de la seule monographie plus ou moins globale consacrée aux noms de lieux déphytonymiques dans la zone qui nous intéresse (le domaine occitan *l. s.*). Ce travail repose sur les *Dictionnaires topographiques* départementaux, qui relèvent tous les noms de lieux habités: cela assure à sa documentation non seulement une amplitude largement supérieure à la documentation de Nègre (142 noms de lieux contre 22), mais aussi une bien plus grande complétude et surtout une meilleure homogénéité.

2.2.2. Dans le tableau ci-dessous, nous avons réparti ces 142 noms de lieux en deux grandes catégories: sans précession de l'article défini (A.) et avec précession de l'article défini (B.). Le tableau distingue ensuite entre le domaine gascon représenté par le seul département des Hautes-Pyrénées (A.1. et B.1.) et le domaine occitan *s. s.*, représenté par les six autres départements (A.2. et B.2.).

2.2.3. Tableau des données [effectif total: 142 noms de lieux].

A. Sans précession de l'article défini: domaines gascon et occitan *s. s.* [22/142 = 15,5 %].

(ou l'occitan *s. s.*) contemporain (les étymons sont tirés de Mistral, d'Alibert et Palay) telles que «*Gimbrède*, Gers = gasc. *gimbrède* 'genévière' (DBG)», sont anachroniques et mériteraient d'être réécrites.

8. Nous écartons *la Surrède* (§ 23558), qui est un nom de région («pays autour de Mézin», Lot-et-Garonne).

A.1. Domaine gascon [9/14=64,3 %].

Basses-Pyrénées [9/14=64,3 %]: *Bouchette, Castède, Castéide-Candau, Castéide-Canni, Castéide-Doat, Castagnède, Laurède, Mesplède, Sambugède.*

A.2. Domaine occitan s. s. [13/128=10,2 %].

Aude [7/39=17,9 %]: *Albarède, Bessède-de-Sault, Bouissède* (2 exemplaires), *Laurède, Olivédo, Vergnède.* — Cantal [1/6=16,7 %]: *Avenède.* — Dordogne [2/31=6,5 %]: *Saint-Martial-d'Albarède, Noujarède.* — Drôme [0/2=0 %]: néant. — Gard [2/33=6,1 %]: *Olmède* (2 exemplaires). — Hérault [1/17=5,9 %]: *Euzèdes.*

B. Avec précession de l'article défini: domaines gascon et occitan s.s. [120/142=84,5 %].

B.1. Domaine gascon [5/14=35,7 %].

Basses-Pyrénées (BP) [5/14=35,7 %]: *La Pomarède, La Hagède, La Saucède* (3 exemplaires).

B.2. Domaine occitan s. s. [115/128=89,8 %]

Aude [32/39=82,1 %]: *les Avelanèdes, la Bessède, la Becède-lauraguais, la Bouys-sède* (2 exemplaires), *la Canède, la Figuerède, la Fraissenède* (4 exemplaires), *la Fraissinède, l'Houmède, la Nougarède* (3 exemplaires), *Cap-de-las-Oulivèdes, la Pinède* (4 exemplaires), *la Pomarède* (4 exemplaires), *la Saucède* (5 exemplaires), *la Tremolède, la Vernède.* — Cantal [5/6=83,3 %]: *la Bessède, la Nogarède, la Nougarède, la Pomarède* (2 exemplaires). — Dordogne [29/31=93,5 %]: *Raysses-de-l'Albarède, Laumède* (7 exemplaires), *la Bessède* (10 exemplaires), *la Figarède, la Nogarède* (2 exemplaires), *la Nougarède 1, la Pomarède* (5 exemplaires), *la Prunède, la Tremolède.* — Drôme [2/2=100 %]: *la Cadenède, les Cadenèdes.* — Gard [31/33=93,9 %]: *Laumède, la Becède* (3 exemplaires), *la Bessède* (3 exemplaires), *les Brugèdes, les Drouillèdes, la Favède, la Freyssenède, les Freyssinèdes, la Nogarède* (4 exemplaires), *la Nougarède* (2 exemplaires), *la Pinède* (3 exemplaires), *la Plansonède, la Pomarède, les Pomarèdes, les Sagnèdes, la Sanguinède, la Sauzède, la Salcède, la Vernède, les Vernèdes.* — Hérault [16/17=94,1 %]: *Laumède, Lomède, Lieuzède, la Fenouillède* (2 exemplaires), *la Figarède, la Fraissinède* (2 exemplaires), *la Pinède* (2 exemplaires), *la Pomarède, la Sauzède, les Tremolèdes, la Vernède* (3 exemplaires).

2.2.4. On constate que, dans le domaine occitan s. s., 90 % des toponymes en *-eda* sont construits avec l'article. Dans les cinq départements de ce domaine où les effectifs sont suffisamment élevés pour être indicatifs (la Drôme ne présente que deux noms de lieux en *-eda*, tous deux précédés de l'article), les pourcentages, qui vont de 82 % à 94 %, apparaissent comme homogènes. Il y a lieu de penser que la période de productivité du suffixe *-eda* s'est ouverte peu avant le moment (*ca* 700) où l'article est devenu obligatoire

devant les noms de lieux désubstantivaux. Dans les Hautes-Pyrénées, au contraire, ce sont près des deux-tiers des noms de lieux en *-eda* qui sont dépourvus de l'article (l'effectif attendu des toponymes sans article serait de 2,2/14, alors que l'effectif réel est de 9/14). Ces résultats corroborent ceux déjà obtenus à partir des données de Nègre (ci-dessus § 2.1.) quant à la spécificité du domaine gascon.

2.3. À titre de contrôle supplémentaire, nous avons dépouillé le *Dictionnaire géographique de la Lozère* de Bouret (1852). Nous y avons trouvé un nom de lieu en *-ède* non précédé de l'article (*Freissinède*, Albaret-le-Comtal; faut-il ajouter *Salabrède* < ?, Vébron?) contre dix-neuf avec précession de l'article: *l'Aumède* (Chanac), *la Bécède* (Bassurels), *la Bécède* (Sainte-Croix), *la Bécède* (Florac), *la Bécède* (Le Pompidou), *la Bécède* (Saint-Martin-de-Lansuscle), *la Chadenède* (Montbrun), *la Nojarède* (Chanac), *la Noujarède* (Le Collet-de-Dèze), probablement *les Pénides* (Prunières), *la Pinède* (Les Bessons), *la Pinède* (La Chaze), *la Sèpède* (Saint-Maurice-de-Ventalon), *les Vergnèdes* (La Canourgue), *la Vernède* (Bédoués), *la Vernède* (Mende), *les Vernèdes* (Saint-Martin-de-Boubeaux), *les Vernèdes* (Saint-Martin-de-Lanuscle), *les Vernèdes* (La Salle-Prunet). La très forte proportion de ces dernières formations (95 % ou 90 %) confirme les proportions similaires constatées dans les départements du domaine occitan *s. s.* d'après les données de Strobel.

2.4. Le principal facteur explicatif permettant de rendre compte en diachronie du contraste manifeste existant en diatopie entre le domaine gascon et le domaine occitan *s. s.* peut être recherché de deux côtés: ou bien en postulant une précocité particulière de la dérivation en *-eda* en domaine gascon, ou bien en admettant au contraire un retard du gascon dans le procès de fixation de l'article devant les noms de lieux désubstantivaux [+concret]. Or, la première hypothèse apparaît comme la moins crédible, dans la mesure où la forme antérieure du suffixe (*-et*) s'est justement mieux conservée en ancien gascon qu'en ancien occitan *s. s.*⁹ On donnera donc la préférence à la seconde explication. Cette hypothèse procure en outre un gain d'intelligibilité dans l'analyse du procès de diffusion de l'article obligatoire à l'échelle de la Gaule romane. Elle permet en effet de mettre au jour, après l'aire oïlique septentrionale (Haute-Normandie, domaines picard et wallon) et l'aire francoprovençale orientale (Suisse romande) déjà repérées (vers le 8^e siècle),¹⁰ une troisième aire latérale conservatrice, dont l'existence n'est pas pour étonner: le domaine gascon.¹¹

9. Chambon (2007-2008: 165 et n. 9, 10).

10. La regrettée Martina Pitz (2009, 191 n. 53) avait proposé, sur la base de l'examen des issues toponymiques de *VĪLLĀRE*, d'adjoindre «notamment la Lorraine» aux aires conservatrices d'oïl, «ce qui permettrait [...] de relier les deux aires postulées».

11. On peut penser que si l'aire latérale gasconne a échappé à notre étude précédente (Chambon 2005), c'est précisément que ce travail était basé sur deux lexèmes dont la diffusion a été assurée par l'administration franque; il est en effet notoire que le domaine gascon a largement échappé à l'influence des rois francs durant la période considérée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, Edward L. (1913): *Word-Formation in Provençal*. New York, Londres: The MacMillan Company.
- AEBISCHER, Paul (1930): «Esquisse du processus de dissémination de *capella* en Italie». *Archivum latinitatis Medii Aevi* 5, 5-44.
- ALAL=POTTE, Jean-Claude (1975-): *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*. Paris: CNRS. 3 vol.
- ALLOc=RAVIER, Xavier (1978-1993): *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*. Paris: CNRS. 4 vol.
- ALLOr=BOISGONTIER, Jacques (1981-1986): *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*. Paris: CNRS. 3 vol.
- ALLy=GARDETTE, Pierre (1950-1976): *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*. Paris: CNRS. 5 vol.
- ALMC=NAUTON, Pierre (1957-1963): *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*. Paris: CNRS. 4 vol.
- AMÉ, Émile (1897): *Dictionnaire topographique du département du Cantal*. Paris, Imprimerie nationale.
- ANONYME (s. d.): *Dictionnaire des toponymes de France*. Bouffémont: CDIP.
- BASTARDAS I RUFAT, Maria-Reina (1994): *La formació dels collectius botànics en la toponímia catalana*. Barcelone: Real Acadèmia de Bones Lletres.
- BOURET, J. (1852): *Dictionnaire géographique de la Lozère*. Mende: Boyer, Florac: Lacroix (réimpr., s. l.: Éditions de la Tour Gile, 1990).
- CARLES, Hélène (2011): *L'Émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX^e-XI^e siècles)*. Strasbourg: Éditions de linguistique et de philologie.
- CHAMBON, Jean-Pierre (2005): «Toponymie et grammaire historique: les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Gallo-romania». In: JAMES-RAOUL, Danièle / SOUTET, Olivier (dir.). *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*. Paris: Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 143-155.
- CHAMBON, Jean-Pierre (2007-2008): «Sur les noms de l'olivieraie dans les noms de lieux de l'Hérault: lexicque et toponymie». *Études héraultaises* 37-38, 165-176.
- CHARRIÉ, Pierre (1979): *Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche*. Paris: Librairie Guénégaud.
- CHASSAING, Augustin / JACOTIN, Antoine (1907): *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*. Paris: Imprimerie nationale.
- COMBARIEU, L. (1881): *Dictionnaire des communes du Lot*. Cahors: A. Laytou (réimpression, Cahors: Quercy-Recherche, 1994).
- DAO=BALDINGER, Kurt (1975-2007): *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*. Tubingue: Niemeyer.
- DARDÉ, J.-L. (1868): *Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron*. Rodez: Raterly.

- DAUZAT, Albert (1928): *Les Noms de lieux. Origine et évolution*. Paris: Delagrave.
- DEAF = BALDINGER, Kurt (1975—): *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*. Tübingue: Niemeyer; Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- FEW = WARTBURG, Walther von (1922-2002): *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Leipzig: Teubner; Bonn: Klopp; Bâle: Zbinden. 25 vol.
- KÖLZER, Theo (2001): *Die Urkunden der Merowinger*, nach Vorarbeiten von Carlrichard Brühl herausgegeben von Theo Kölzer unter Mitwirkung von Martina Hartmann und Andrea Stieldorf. Hanovre: Hansche Buchhandlung. 2 vol.
- LAVALADE, Yves (2000): *Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne*. Panazol: Lucien Souny.
- NÈGRE, Ernest (1959): *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*. Paris: D'Artrey.
- NÈGRE, Ernest (1986⁴): *Les Noms de lieux du Tarn*. Toulouse: Eché.
- NÈGRE, Ernest (1990-1991): *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*. Genève: Droz. 3 vol.
- PITZ, Martina (2009). «Le type Charles-Charlon ou Eve-Evain en ancien français — vraiment un reflet du superstrat germanique?». *Nouvelle Revue d'onomastique* 51, 175-200.
- RONJAT, Jules (1930-1941): *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*. Montpellier: Société des langues romanes. 4 vol.
- ROUCHE, Michel (1979): *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*. Paris: Jean Touzot.
- STROBEL, Heinrich (1936): *Die von Pflanzennamen abgeleiteten Ortsnamen einiger südfranzösischer Departements*. Tübingue: Göbel.
- VILLOUTREIX, Marcel (1981): *Les Noms de lieux de la Haute-Vienne*. Limoges: CRDP.
- VILLOUTREIX, Marcel (1992): *Noms de lieux de la Corrèze*. Limoges: Association des Antiquités historiques du Limousin.
- WOLFRAM, Herwig (1990): *Histoire des Goths*. Paris: Albin Michel.